

## Mot du conseil

---

Le 11 mars dernier nous soulignons les 2 ans de déclaration de pandémie par l'organisation mondiale de la santé. Résiliants, nous avons dû nous ajuster et accepter que notre municipalité et nos vies soient mises sur pause ou au ralenti. Nous avons d'ailleurs une pensée pour ceux qui nous ont quittés, citoyens, membres de nos familles ou amis, aux dépens de ce terrible virus.

Aujourd'hui, à l'accueil du printemps, saison de renouveau, notre municipalité et ses citoyens veulent aussi revivre. Nous voulons reprendre contact les uns avec les autres. Nous voulons sentir notre communauté pleine de vitalité. C'est dans cette volonté qu'au cours des prochains mois, ça va bouger! Nous commençons cette ronde avec notre chasse aux cocos de Pâques le 16 avril prochain, 10h au chalet des loisirs (263 route Édouard VII).

Nous vous invitons aussi à participer aux activités sportives et culturelles qui vous seront proposées pour notre plus grand plaisir à tous.

Finalement notre équipe est fière de vous inviter à inscrire vos enfants au premier camp de jour de St-Jacques-le-Mineur que vous attendiez depuis bien longtemps. Un nombre minimal de 70 enfants par semaine est nécessaire pour la tenue de ce camp, donc n'oubliez pas de passer le mot à tous vos voisins et amis.

D'autres informations suivront dans le Jacqueminois et vous pouvez visiter le site : [Yopi.ca](http://Yopi.ca) pour tous les détails.

Au plaisir

## Des nouvelles du conseil - séance du 22 mars 2022

---

### ◆ Solidarité au peuple Ukrainien

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur condamne avec la plus grande fermeté l'invasion de l'Ukraine par la Russie et demande au gouvernement du Canada de prendre toutes les mesures nécessaires pour amener la Russie à abandonner son attitude belliqueuse. La municipalité invite aussi ses citoyens à participer à l'effort de solidarité envers le peuple ukrainien.

### ◆ Politique de prévention du harcèlement, de l'incivilité et de la violence physique et psychologique au travail, et procédure de déclaration d'un incident ou d'un accident en milieu de travail

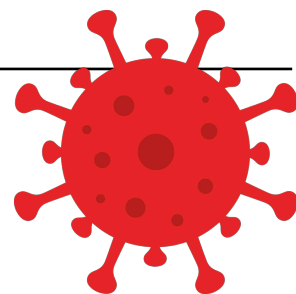
Les politiques et procédures adoptées en conseil sont disponibles sur le site internet de la municipalité, dans la section « Administration »

### ◆ Prochaine séance

La prochaine séance de conseil est prévue pour le mardi 26 avril à 19h et se tiendra en présentiel, à la salle du conseil, au 119 rue Renaud. Les séances seront tout de même accessibles aux citoyens par vidéoconférence et les enregistrements seront diffusés sur le site de la municipalité au lendemain des séances, via notre chaîne YouTube.

## Suivi des changements aux mesures sanitaires

Depuis le lundi 28 février, les bureaux municipaux sont ouverts aux heures normales, soit du lundi au vendredi de 8h à midi et du lundi au jeudi de 13h à 16h. Il est également possible de procéder à la location de salles, soit le chalet des loisirs et le centre communautaire, et ce sans limite de capacité. À noter que la consommation de boissons et de nourriture doit se faire assis. Pour toutes les informations sur la location des salles, veuillez communiquer avec la réception à l'adresse courriel [info@silm.ca](mailto:info@silm.ca) ou au 450-347-5446, poste 403.



De plus, les activités sportives et de loisirs pourront reprendre leur cours normal, sans application du passeport vaccinal. Surveillez notre page Facebook pour les détails sur les activités qui seront offertes!

## Dossier eau potable

Suivant l'aménagement des nouveaux puits de captage et la réalisation d'essais de pompage de 72 heures, nous sommes prêts à lancer l'appel d'offres pour démarrer les essais pilote. Ces travaux permettront de déterminer le type de traitement à prioriser pour l'eau prélevée sur ce nouveau site. L'avis public est à la fin du Jacqueminois.



## Dépôt de batteries et ampoules



Nous vous rappelons qu'il est possible de recycler vos vieilles batteries et ampoules mortes à la mairie!

Déposez vos batteries à usage domestique ou vos ampoules fluocompactes et au néon au 91 rue Principale dans les heures d'ouvertures de la mairie, soit du lundi au vendredi de 8h à midi et du lundi au jeudi de 13h à 16h.



## Mot de la bibliothèque

Les trousse de cinéma pour emporter sont disponibles à la bibliothèque! Elles contiennent 3-4 films classiques en lien avec la catégorie, une fiche descriptive des films, et deux bols à popcorn! Passez nous voir pour en savoir plus!

Les catégories disponibles à la biblio : « Stephen King » et « Comédies musicales » !

Saviez-vous que votre bibliothèque vous permet aussi d'emprunter des livres en version numérique, et cela en français et en anglais? Visitez le <http://rbm.prenumerique.ca> pour en savoir plus!

Nous vous rappelons aussi que tous les membres de notre bibliothèque sont aussi autorisés à fréquenter les 70 bibliothèques affiliées au Réseau BIBLIO de la Montérégie (RBM)! Pour connaître les bibliothèques affiliées au réseau, consultez le <https://www.reseaubibliomonteregie.qc.ca/fr> !



### Horaires de la bibliothèque :

Lundi : 18 h 30 à 20 h 30

Mercredi : 13 h à 16 h 30 et 18 h 30 à 20 h 30

Samedi : 10 h 30 à 12 h

Adresse : 89 rue Principale

# Club de baseball de Sherrington

Les inscriptions au baseball sont commencées!

Si vos jeunes sont intéressés à jouer au baseball cet été, ils sont invités à s'inscrire au Club de baseball de Sherrington!

Matériel nécessaire pour participer:

Chaussures à crampons, bâton, gants, pantalons de baseball gris. La casquette et les bas verts sont inclus dans les frais d'inscription, le chandail est prêté pour l'été.

Dirigez-vous au [bit.ly/3tcLTMG](http://bit.ly/3tcLTMG) pour les inscriptions!

Les parties se dérouleront majoritairement à Sherrington, mais des parties sont prévues dans d'autres municipalités de la MRC.



**INSCRIPTIONS AU  
CLUB DE BASEBALL DE  
SHERRINGTON  
DÈS MAINTENANT**

Frais d'inscription :

- Rallye cap (né-e-s 2015-2018) : 70\$
- M9/Atome (né-e-s 2013-2014) : 120\$
- M11/Moustique (né-e-s 2011-2012) : 150\$
- M13/Peewee (né-e-s 2009-2010) : 150\$
- M15/Bantam (né-e-s 2007-2008) : 175\$

**LES CAMPS D'ENTRAÎNEMENT DÉBUTERONT AU MOIS  
D'AVRIL, ET LA SAISON AU MOIS DE MAI!**

## Camp de jour

**CHOISIS le plaisir!**

Service de garde **GRATUIT**  
AM 7 h à 9 h  
PM 16 h à 18 h

**YOPI**  
LE CAMP DE JOUR DE L'ÉTÉ

à Saint-Jacques-le-Mineur  
dès l'été 2022...

**YOPI.ca**

CAMP VERT YUPI

Le conseil municipal est plus que fier de vous informer qu'un camp de jour sera offert à la Municipalité cet été!

Le conseil souhaitait répondre au besoin de nombreux parents, tout en respectant la pénurie de main d'œuvre et le peu de ressources humaines et immobilières à sa disposition, c'est pourquoi les services de Loisirs 3000 ont été retenus pour l'organisation d'un camp de jour entièrement clé en main.

La Municipalité tient à remercier le Centre de services scolaires des Hautes-Rivières et la direction de **l'École St-Jacques** qui ont accepté de nous prêter leur établissement.

Pour le détail de la programmation et des tarifs, consultez le site-web [yopi.ca/camps-de-jour/ecole-saint-jacques](http://yopi.ca/camps-de-jour/ecole-saint-jacques)

**INFO IMPORTANTE : Si nous n'atteignons pas le minimum d'inscription de 70 enfants par semaine, le camp de jour devra être annulé!**

**Rendez-vous au [yopi.ca](http://yopi.ca) pour les inscriptions!** Si vous désirez vous impliquer en tant que moniteur, veuillez consulter le [yopi.ca/emplois](http://yopi.ca/emplois) pour y déposer votre curriculum vitae.

## Subvention camp de jour

Le camp de jour qui sera offert est un service entièrement clé en main, comprenant de nombreuses activités stimulantes, un horaire détaillé et complet pour occuper les jeunes, un service sécuritaire pour les parents et de nombreux avantages qui rendent les camps Yopi uniques dans leur service.

Une telle expérience implique un tarif plus élevé pour obtenir du personnel formé et compétent et un environnement stimulant tout l'été. C'est pourquoi la Municipalité va offrir une subvention au montant de 6\$ par jour, par enfant, pour un maximum de 240\$ par enfant par année.

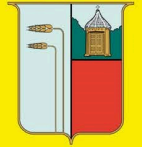
Afin d'encourager le service local, sachez que la subvention offerte pour l'inscription dans un autre camp de jour ne sera plus disponible.

# YOPI

## LE CAMP DE JOUR DE L'ÉTÉ



Saint-Jacques-le-Mineur



Du nouveau à l'été 2022 à  
**Saint-Jacques-le-Mineur**

À l'école Saint-Jacques  
115, rue Renaud  
Saint-Jacques-le-Mineur (Québec) J0J 1Z0

## De la variété, en veux-tu ? En voilà !

# 34 OPTIONS YOPI UNIKES

Le camp YOPI offre 7 programmes renfermant plusieurs Options YOPI différentes, toutes au même prix !

## 35 périodes d'activités dans la semaine

Rassemblement matinal différent chaque jour  
Options YOPI (15 heures / semaine)  
Jeux extérieurs • Période aquatique ou jeux collectifs  
Thématiques • YOPI en folie (kermesse)  
Retour sur la journée



### Encadrement supérieur

Équipe de coordination expérimentée  
Ratios enfants/animateur selon les normes de l'Association des camps du Québec  
Politique sur les allergies  
Plan d'interventions



### Animateurs

Formation de 50 h en animation de groupe  
Formation de 8 h en premiers soins  
Brevet de secourisme  
Formation supplémentaire pour toute activité à risque  
Antécédents judiciaires vérifiés



### Cadeaux

Chandail du camp  
Photos souvenirs  
Sucettes glacées  
Cadeau remis lors de la Kermesse YOPI  
Système de motivation YOPI



### Des tonnes de gratuités !

Aucuns frais d'adhésion  
Chandail du camp  
Changement de semaine  
Changement d'Options YOPI  
Jumelage d'amis  
Photos souvenirs  
Service de garde

Inscription dès maintenant! **YOPI.ca**

Plus de **20 camps** au Québec  
**RABAIS de 50\$** /sem.\*

\*PROMOTION VALIDE JUSQU'AU 24 AVRIL 2022



### Service de garde GRATUIT

AM 7 h à 9 h  
PM 16 h à 18 h

### REPAS ET COLLATIONS

Vous pouvez apporter le repas et les collations de votre enfant ou commander un repas traiteur. Le repas du midi et deux collations sont servis chaque jour.

### ACTIVITÉS DIRIGÉES

Votre enfant est inscrit automatiquement et gratuitement au service de garde.

Pour un léger supplément, il peut s'inscrire à une activité dirigée, encadrée, et animée dans un local spécialisé (salle de classe ou local sportif) pendant les heures de service de garde.

LE CAMP DE JOUR DE L'ÉTÉ c'est

# YOPI YA! YA! YA! YOPI Yé!



**CHOISIS**  
*le plaisir!*

*Du plaisir  
avec ta gang!*

*Libre tous  
les soirs et  
week-ends!*



# YOPI

**LE CAMP DE JOUR DE L'ÉTÉ**

**JOINS L'ÉQUIPE**  
*De Saint-Jacques-le-Mineur*

(OU L'UN DE NOS 20 CAMPS)



**[YOPI.ca/emplois](http://YOPI.ca/emplois)**

# Inscriptions soccer 2022

Les inscriptions pour le soccer sont commencées!

Les inscriptions se feront à la mairie au 91 rue Principale. Vous pouvez aussi remplir le formulaire d'inscription (disponible au [saint-jacques-le-mineur.ca/pages/static/soccer](http://saint-jacques-le-mineur.ca/pages/static/soccer)) et le glisser dans la chute à courrier avec votre paiement. (À noter qu'il faudra prévoir un dépôt de sécurité de 20\$ à la réception du maillot).

**Pour toute question, communiquez avec la municipalité au 450-347-5446 poste 403 ou par courriel au [info@sjlm.ca](mailto:info@sjlm.ca)**

Si vous désirez vous impliquer en tant que coach ou arbitre, communiquez avec nous le plus rapidement possible pour signifier votre intérêt!



## Chasse aux cocos



### Chasse aux COCOS

Un événement pour toute la famille

**Le 16 avril 2022**  
**de 10 h à 12 h**

au chalet des loisirs,  
263 rte Édouard VII



Saint-Jacques-le-Mineur INSCRIPTION OBLIGATOIRE via  
<https://bit.ly/3pQZpU>  
Date limite pour l'inscription :  
1er avril 2022

La chasse aux cocos sera de retour en 2022! Elle aura lieu **samedi le 16 avril de 10h à midi au Chalet des loisirs** (263 route Édouard VII).

Les parents doivent être présents pour accompagner leurs enfants lors de l'activité.

Les enfants doivent être résidents de Saint-Jacques-le-Mineur.

Une fois les cocos de plastique vidés de leur contenu surprise, veuillez les remettre aux lapins animateurs!

\*En cas de pluie majeure, l'activité sera annulée\*

Si vous aimeriez vous impliquer en tant que bénévole, contactez-nous au 450-347-5446 poste 403 ou par courriel au [info@sjlm.ca](mailto:info@sjlm.ca)

## Congés fériés Pâques

Veuillez noter que la mairie sera fermée les vendredi 15 et lundi 18 avril pour le congé de Pâques.

Joyeuses Pâques à tous!



## Semaine de l'action bénévole

---

Cette année, du 24 au 30 avril marque la Semaine de l'action bénévole!

Pour l'occasion, la Municipalité souhaite organiser une activité afin de souligner tous les bénévoles qui contribuent de différentes façon au bien-être collectif de façon régulière et récurrente.

On souligne ici les nombreux bénévoles, dont les responsables et bénévoles de la bibliothèque, les bénévoles de la friperie, les bénévoles du comité d'entraide, en charge de la guignolée, les personnes qui siègent sur les différents comités de la municipalité et aussi, les bénévoles qui permettent l'organisation d'activités sportives, de divertissement, de culture et de loisirs.

Toutes ces personnes seront contactées par courriel dans la semaine du 11 avril afin de les convoquer à une activité sociale pour reconnaître leur engagement et implication. Si vous ne recevez pas de courriel, n'hésitez pas à nous en faire part à l'adresse [info@sjlm.ca](mailto:info@sjlm.ca).

À toutes ces personnes : un grand et sincère MERCI.



## Inscriptions balle-molle 2022

---

Les inscriptions pour la ligue de balle-molle de Saint-Jacques-le-Mineur se feront mardi le 12 avril au Chalet des loisirs (263 route Édouard-VII).

La participation à la ligue mixte est ouverte aux participants de 17 ans et plus au coût de 150\$, payable à l'inscription.

**La saison débutera le 9 mai, et les matchs seront disputés les lundis et mercredis.**

Pour toute information supplémentaire, veuillez consulter la page Facebook de la [Ligue de balles de Saint-Jacques-le-Mineur](#). Un feuillet sera distribué sous peu avec plus d'information.



## Friperie La maison aux milles trouvailles

---



Horaire de la friperie :

Les bénévoles sont disponibles pour vous accueillir tous les jeudis en après-midi entre 14 h et 17 h ainsi que les vendredis soirs entre 18 h 30 et 21 h.

Adresse : 119 rue Renaud, sous-sol

## Club de marche et de course

Un groupe Facebook a été créé pour le [Club de marche et de course de Saint-Jacques-le-Mineur](#).

On invite les personnes intéressées à s'y joindre. Les marches et les courses seront organisées le même soir, soit les jeudis. Le départ se tiendra devant l'Église au 119 rue Renaud pour les deux groupes qui prendront ensuite des chemins séparés. Tous les détails sur les heures et les jours de marches et des courses seront publiés sur la page du groupe.

La date de début est prévue pour le jeudi 21 avril à 19h!



## Café des parents

Sourire sans fin vous invite au Café des parents! Une occasion de discuter des défis d'être parents et de prendre un moment pour soi! Une halte garderie sera offerte gratuitement sur place pour la durée de l'activité qui aura lieu jeudi le 31 mars de 9h à 11h.

Communiquez avec Marie-Claude au 450-454-5447 poste 235 pour réserver votre place!



Un espace et un moment pour partager et discuter entre parents

Sujet :  
**La Fratrie**

Veillez réserver vos places à Marie-Claude au poste 235

**31 mars 2022  
9h à 11h**

**Halte-garderie  
Offerte  
Gratuitement  
sur place**

**inscription  
requis  
Places  
limitées**

Animé par Marie-C Landry

2A rue Sainte-Famille, Saint-Rémi / Tél: 450-454-5747  
enfance@souresansfin.org / www.souresansfin.org



## Suivi du dossier du CPE

Le dossier du CPE avance à grand pas, maintenant que le projet a obtenu l'accord du conseil municipal et que les plans ont été approuvés, il ne reste que la signature de l'acte de vente qui est prévue pour mardi le 29 mars 2022.

S'en suivra les premières pelletées de terre pour la décontamination du terrain et la construction.

Nous savons à quel point la population a hâte que ce projet voit le jour, nous avons également hâte de vous donner plus de détails, mais pour l'instant nous n'avons pas encore d'information sur la date d'ouverture des inscriptions ou sur la date d'ouverture officielle du CPE. À suivre!



ERIC CHAMPAGNE  
ARCHITECTE



## Communautaire

### ITMAV

---

Saviez-vous que la MRC offre, via l'organisme Sourire Sans Fin de Saint-Rémi, les services d'une ITMAV, soit une « Initiatives de travail de milieu auprès des aînés vulnérables ».

Notre ITMAV, Karine Charron, est avant tout une ressource disponible sur le territoire qui offre des services d'accompagnement et références pour répondre aux différents besoins des personnes aînées. Si vous avez un proche aîné qui vit seul, si vous êtes inquiet pour la santé mentale ou physique d'une personne aînée dans votre communauté ou si vous souhaitez briser l'isolement de ces personnes parfois plus vulnérables, vous pouvez contacter : Karine Charron | 450-454-5747, poste 222 | [animation@soupiresansfin.org](mailto:animation@soupiresansfin.org)

### Service d'action bénévole – Saint-Jean-sur-Richelieu

---

Le Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux offre gratuitement de l'aide aux personnes qui ne peuvent pas remplir leur déclaration de revenus et qui n'ont pas les moyens de confier cette tâche à des professionnels. Cette année, trois points de services sont mis à la disposition de nos citoyens, à Saint-Jean-sur-Richelieu :

Centre d'Action Bénévole	301-640, rue Dorchester	(438) 347-7527 <a href="mailto:info@cabstjean.org">info@cabstjean.org</a>
Carrefour – Dignité	939D, boul. du Séminaire Nord	(450) 359-9525 <a href="mailto:Claudeallaire1005@gmail.com">Claudeallaire1005@gmail.com</a>
Comptoir d'impôts 2022	290, ave. Des Conseillers	(450) 347-1172, poste 222 <a href="mailto:direction@cabiberville.org">direction@cabiberville.org</a>

### Stabilité Résidentielle Accompagnement (SRA)

---

Le programme SRA vient en aide aux personnes ayant des problématiques d'accès au logement, des enjeux d'itinérance situationnelle, chronique ou imminente et vise le maintien en logement et la stabilité résidentielle.

Que ce soit en raison de problèmes de santé mentale ou physique, d'enjeux de dépendances, de circonstances hors du contrôle, de perte de revenus ou autres, le programme SRA est disponible gratuitement pour nos citoyens via l'organisme Sourire Sans Fin de Saint-Rémi.

Au besoin, contactez Karine Charron | 450-454-5747, poste 222 | [animation@soupiresansfin.org](mailto:animation@soupiresansfin.org)

## Les pompiers recrutent

---

Le service de sécurité incendie de Saint-Jacques-le-Mineur est à la recherche de nouveaux pompiers pour son service.

Les gens intéressés sont invités à soumettre leur candidature à l'adresse : [directeurssi@sjlm.ca](mailto:directeurssi@sjlm.ca) à compter du lundi 28 mars et ce jusqu'au vendredi 29 avril 2022 (16h).

Les personnes retenues seront contactés pour une entrevue individuelle. Une formation de 60 heures pour un premier répondant de niveau 3 ainsi qu'une formation de 140 heures pour un pompier de niveau 1 sera offerte à la nouvelle cohorte.

Le salaire de départ sera établi au moment de la signature de la première convention collective des pompiers prévue cette année.



## 35 ans de service pour un lieutenant!

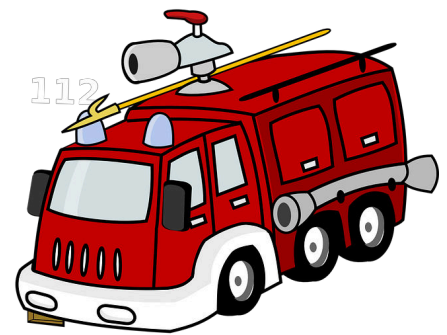
---



Le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques-le-Mineur tient à souligner l'engagement de Robert Primeau qui en est à sa 35e année de services à titre de pompier et premier répondant pour la municipalité.

Il occupe aussi la fonction d'officier depuis plus de 10 ans!

On le voit ici, à gauche, sur une photo avec son fils, Ludovick Lesage-Primeau, également pompier et lieutenant pour le Service de sécurité incendie de Saint-Jacques-le-Mineur.



## Bottin du personnel

---

La Municipalité reconnaît qu'avec les fermetures liées à la pandémie et les nombreux changements dans l'équipe administrative, le service aux citoyens n'a pas été à la hauteur de nos attentes dans les derniers mois, voire même les dernières années.

Plusieurs personnes occupant des postes importants d'un point de vue administratif se sont jointes à notre équipe dans la dernière année, dont un nouvel urbaniste, une nouvelle directrice générale, un nouveau directeur des travaux publics et un nouveau directeur du service des incendies par intérim. Cette nouvelle équipe travaille dans l'ombre pour s'approprier les dossiers, mettre à jour les documents administratifs et répondre à ses obligations légales sur différents plans. On tient à vous rappeler que ce travail est dans un intérêt collectif et que si certains dossiers individuels prennent plus de temps à traiter, en revanche les projets ne cessent d'avancer pour le développement de la communauté.

Voici un rappel pratique pour savoir qui est la meilleure personne à joindre parmi les employés municipaux selon les différents sujets ou dossiers.

## Bottin du personnel



Noémie Harton, réceptionniste et loisirs	450-347-5446, poste 403 info@sjlm.ca	Pour les demandes de location de salles, pour des questions ou inscriptions sur les loisirs et la programmation d'activité, pour connaître les heures d'ouverture et les personnes contacts ou pour des questions d'ordre général
Marie-Josée Vanasse, trésorière	450-347-5446, poste 202 tresorerie@sjlm.ca	Pour des questions sur votre compte de taxes, pour mieux comprendre le remboursement des emprunts, pour faire le suivi d'une facture ou d'un remboursement ou pour toutes questions reliées à la comptabilité
Martin Blais, urbaniste	450-347-5446, poste 203 amenagement@sjlm.ca	Pour les demandes de permis de tout ordre, pour des questions sur vos projets d'agrandissement, de reconstruction, de développement ou de lotissement, pour mieux comprendre et interpréter les règlements d'urbanisme ou pour les demandes de dérogations mineures
Michaël Lavoie, inspecteur municipal	450-347-5446, poste 204 inspection@sjlm.ca	Pour les cas d'inspections sur le territoire, pour des suivis de dossiers d'infractions, pour signaler le non-respect à des règlements d'urbanismes ou pour soumettre vos preuves de vidanges d'installations sanitaires
Alexandre Breton, directeur des travaux publics	450-347-5449, poste 402 dtp@sjlm.ca	Pour signaler un bris sur un conteneur de poubelles ou d'ordures ou sur une boîte aux lettres, pour connaître l'avancement de travaux de voirie, pour signaler un enjeu avec la qualité de l'eau ou pour toutes autres informations relatives aux infrastructures routières
Isabelle Arcoite, directrice générale	450-347-5446, poste 200 dg@sjlm.ca	Pour faire une demande d'accès à l'information, pour déposer une plainte formelle, pour connaître l'avancement des projets, pour déposer une correspondance au conseil municipal ou pour consulter des documents légaux de la municipalité
Voilà! Signalement	Téléchargez l'application sur votre téléphone intelligent!	Pour transmettre une requête à la municipalité, comme un trou dans une chaussée, un panneau de signalisation endommagé ou tombé, un enjeu de circulation ou de visibilité, un cours d'eau bouché, des branches tombées, un arbre mort ou toutes autres situations nécessitant une intervention non-urgente de la municipalité

## Rue Filion

---

La Commission de toponymie du Québec a rendu sa décision le 3 mars dernier autorisant la demande de la municipalité pour nommer la rue aménagée dans le développement commercial sur le rang du Coteau près d'AgriTex.

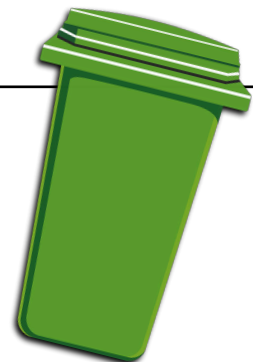
Cette rue portera le nom « Filion » en hommage à la famille Filion qui a été l'une des premières à développer sur le territoire une entreprise, soit une manufacture de voiture ouverte en 1869.

## Collecte des ordures

---

Dès le mois d'avril, la collecte des ordures se fera à toutes les semaines, et ce à compter du mercredi 6 avril. Comme à l'habitude, la collecte des déchets se fera tous les mercredis, et la collecte des matières recyclables se fera le jeudi.

Visitez le [silm.ca](http://silm.ca) pour consulter le calendrier complet des collectes de 2022.



**Le service de l'urbanisme vous informe!**

## Les abris d'auto hivernaux

---



Nous rappelons à tous les propriétaires d'abris hivernaux (de type « tempo » et servant à abriter véhicules et entrées de bâtiment) que ces structures temporaires sont autorisées jusqu'au 1er mai.

Au-delà de cette date, les abris doivent être démantelés et proprement rangés... En attendant l'hiver prochain!

## Le grand ménage du printemps!

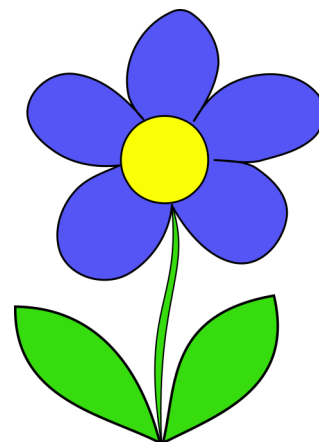
---

Comme chaque année, la fonte des neiges tant souhaitée risque toutefois de dévoiler des surprises indésirables : déchets, papiers, bouteilles vides, branches et autres débris !! Ces éléments constituent des nuisances susceptibles de détériorer l'apparence de votre village, voire même, provoquer des situations de conflits entre des propriétaires voisins.

Nous savons que la propreté d'une propriété est une valeur commune aux citoyens de Saint-Jacques-le-Mineur. Par conséquent, nous comptons sur chacun afin qu'il procède à un nettoyage printanier de son terrain. Il s'agit là d'une preuve de civisme et d'un désir commun de faire de son village un endroit propre et agréable où vivre!

### Matières fécales animales

Dans le même ordre d'idées, nous vous rappelons qu'il est obligatoire pour chaque citoyen de nettoyer immédiatement, par tous les moyens appropriés, toute place publique ou propriété privée salie par le dépôt de matières fécales déposées par l'animal dont il est le gardien et d'en disposer d'une manière hygiénique. Au même titre que les nuisances, l'omission d'agir civilement de la sorte constitue une infraction aux règlements municipaux applicables.



## Autres travaux printaniers

L'arrivée du beau temps est également propice à la réalisation de nombreux travaux : Réparations extérieures, implantation d'une nouvelle construction (piscine, remise de jardin, gazebo, garage, bâtiment abritant un spa, patio, clôture, etc.). Si vous projetez de réaliser de tels travaux, vous pouvez vous renseigner auprès de monsieur Martin Blais, urbaniste. Ce dernier sera en mesure de vous informer sur les normes applicables et les autorisations requises. Vous pouvez le joindre au 450-347-5446, poste #203, ou par courriel au : [amenagement@silm.ca](mailto:amenagement@silm.ca)

Nous vous rappelons de vous préparer d'avance pour vos demandes. En effet, même si le Service d'urbanisme priorise le traitement des permis, il faut compter un délai pouvant aller jusqu'à 30 jours pour une demande complète. Merci de votre compréhension!

## Réglementation sur la sécurité des piscines résidentielles

Dans l'éventualité où vous planifiez construire, installer ou remplacer une piscine, installer un plongeur ou ériger une construction donnant ou empêchant l'accès à une piscine, sachez qu'une demande de permis auprès de la Municipalité est requise en vertu du *Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles*. Pour en connaître davantage sur les normes applicables et la procédure de demande, veuillez communiquer avec monsieur Martin Blais, urbaniste, au 450-347-5446, poste #203, ou par courriel au [amenagement@silm.ca](mailto:amenagement@silm.ca)

Le Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation a mis en ligne un site d'information très utile relativement aux normes du *Règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles* :

<https://www.mamh.gouv.qc.ca/ministere/securite-des-piscines-residentielles/mesures-de-securite/>

Afin de sensibiliser le public, la *Société de sauvetage*, en collaboration avec le *ministère des Affaires municipales et de l'habitation (MAMH)* a lancé le site internet : [www.baignadeparfaite.com](http://www.baignadeparfaite.com)

N'oubliez pas que les demandes de permis pour les piscines et balcons ont un délai de traitement de 30 jours. Si vous planifiez des travaux pour cet été, c'est maintenant qu'il faut y penser!

**On recrute!**

## Offre d'emploi

### PRÉPOSÉ(E) À L'ENTRETIEN MÉNAGER

DESCRIPTION SOMMAIRE DU POSTE : Sous l'autorité de la directrice générale, le titulaire de ce poste est responsable de l'entretien ménager de tous les bâtiments que la Municipalité possède ou loue et qui sont destinés à un usage public.

Pour plus d'information, [visitez le silm.ca/news/category/offres\\_d\\_emplois](http://visitez.le.silm.ca/news/category/offres_d_emplois) ou notre page Facebook!



## Nouveaux projets de règlement déposés à la séance du 22 mars

---

Lors de la séance du conseil du 22 mars 2022, un avis de motion a été déposé par les membres du Conseil accompagnés du projet de règlement. Voici le résumé des principales dispositions comprises ou modifiées dans ces projets :

### **Projet de règlement TR-700 relatif aux fossés et à l'installation de ponceaux**

L'objet de ce règlement est de fixer les normes de construction des ponceaux et d'entretien des fossés qui se trouvent sur le territoire de la municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur.

### **Second projet de règlement 1208-2022 omnibus modifiant le règlement de zonage**

L'objet de ce règlement a été présenté dans la dernière édition du Jacqueminois, au dépôt du premier projet. Une procédure de commentaires écrits s'est tenue du 28 février au 15 mars afin d'entendre les avis des personnes et organismes intéressés. Le projet contient des dispositions susceptibles de faire l'objet d'une demande de participation référendaire de la part des personnes habiles à voter.

Les projets de règlements déposés lors des séances de conseil sont disponibles sur le site internet de la municipalité dans la section des règlements d'urbanisme sous l'onglet « Projets de règlements en cours » ou pour consultation papier au bureau municipal.

## Nouveaux règlements en vigueur dès le mercredi 23 mars 2022

---

### **Règlement AD-102 édictant un code d'éthique et de déontologie pour les employé.es municipaux**

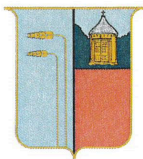
Ce règlement permet l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie révisé pour les employé.es municipaux, qui remplace celui en vigueur, tout en intégrant les nouvelles dispositions de la Loi modifiant la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités et de la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale.

### **Règlement SE-900 relatif aux animaux**

Ce règlement modifie les dispositions relatives à la garde des animaux sur le territoire. Notamment, mais non limitativement, ce nouveau règlement prévoit les éléments suivants :

- ◆ Une licence est maintenant exigée pour les propriétaires de chiens ET de chats. Cette licence est obtenue par le service de la SPCA Roussillon, via l'inscription sur le portail citoyen, accessible par leur site internet;
- ◆ La stérilisation et le micropuçage sont obligatoires pour les chiens et les chats âgés de six (6) mois à dix (10) ans;
- ◆ Les poules pondeuses sont autorisées en périmètre urbain, à condition d'obtenir un permis renouvelable annuellement, pour un maximum de cinq (5) poules;
- ◆ Lorsqu'il existe des motifs raisonnables de croire qu'un animal constitue un risque pour la santé ou la sécurité publique, la Municipalité peut exiger que son propriétaire ou gardien le soumette à l'examen d'un médecin vétérinaire qu'elle choisit afin que son état et sa dangerosité soient évalués;
- ◆ Il est interdit de garder plus de 5 animaux, dont un maximum de deux chiens, par unité d'habitation sur tout le territoire, à moins d'avoir obtenu de la Municipalité un permis ou certificat pour opérer un élevage, une ferme, un refuge, un chenil, un magasin pour la vente d'animaux ou un hôpital d'animaux domestiques conformément aux lois et règlements applicables.

Les nouveaux règlements adoptés lors des séances de conseil sont disponibles sur le site internet de la municipalité dans la section des règlements municipaux et des règlements d'urbanisme ou pour consultation papier au bureau municipal.



## AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR

Par la présente, les citoyens sont informés qu'à la séance ordinaire du 22 février 2022, le Conseil municipal a adopté le règlement suivant:

### RÈGLEMENT NUMÉRO 7201-2022 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 7200-2018 SUR LES DÉROGATIONS MINEURES (MODIFICATIONS ADMINISTRATIVES ET LÉGISLATIVES)

À titre informatif, le règlement numéro 7200-2018 encadre la procédure de demande de dérogation mineure en vertu de laquelle le conseil peut autoriser la réalisation de travaux projetés ou la régularisation de travaux en cours ou terminés, lesquels ne satisfont pas à toutes les dispositions du règlement de zonage ou de lotissement;

L'objet du règlement numéro 7201-2022 est de modifier le règlement sur les dérogations mineures afin :

- D'intégrer les nouvelles dispositions de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1) entrées en vigueur le 25 mars 2021 et ayant trait à des nouveaux critères d'admissibilité et d'évaluation d'une demande par rapport aux lieux de contraintes (sécurité, santé, environnement, bien-être général), ainsi qu'aux nouveaux pouvoirs d'une MRC par rapport aux dérogations mineures concernant un lieu de contrainte;
- D'apporter des modifications au niveau de la structure et du texte, notamment afin d'alléger et de simplifier le contenu du règlement.

Ce règlement est en vigueur depuis la délivrance du certificat de conformité de la MRC des Jardins-de-Napierville le 10 mars 2022 et est disponible pour consultation en communiquant au 450-347-5446, poste 203, ou par courriel au: [amenagement@silm.ca](mailto:amenagement@silm.ca)

Donné à Saint-Jacques-le-Mineur, ce 18 mars 2022

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut conformément à la Loi en affichant une copie au bureau municipal et au 20, rue Principale, entre 8h00 et 22h00, le 18 mars 2022.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Isabelle Arcoite', is written over a horizontal line.

**Isabelle Arcoite**  
Directrice générale et greffière-trésorière



---

## AVIS PUBLIC

### MUNICIPALITÉ DE SAINT-JACQUES-LE-MINEUR

---

#### LANCEMENT D'UN APPEL D'OFFRES PUBLIC

TITRE DU PROJET : RÉALISATION DES ESSAIS PILOTES DE FILTRATION MEMBRANAIRE POUR LE TRAITEMENT DE L'EAU SOUTERRAINE DE DEUX NOUVEAUX PUIITS DE CAPTAGE  
NUMÉRO A0 : 30032022

La Municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur requiert des soumissions pour la réalisation des essais pilotes de filtration membranaire pour le traitement de l'eau souterraine aux deux nouveaux puits de captage aménagés sur le lot 5 488 708.

Les documents de soumission seront disponibles à partir du mercredi 30 mars 2022 à 9h sur le Service électronique d'appel d'offres (SEAO) à l'adresse Internet <http://www.seao.ca>. Les soumissions seront reçues au bureau de la Municipalité au 91, Principale, Saint-Jacques-le-Mineur, QC J0J 1Z0 avant 10 h, le mercredi 20 avril 2022.

L'analyse des soumissions est faite selon le mode d'adjudication du plus bas soumissionnaire conforme. Pour être retenue, une soumission doit contenir tous les documents obligatoires prévus dans le document d'appel d'offres afin d'être considérée conforme.

La soumission doit être remplie sur la formule fournie par le maître de l'ouvrage et expédiée sous pli cacheté. L'enveloppe doit contenir un (1) original et une (1) copie.

Le nom des soumissionnaires sera divulgué publiquement immédiatement après l'heure de clôture au bureau de la Municipalité. L'offre sera valide pour une période de quatre-vingt-dix (90) jours.

La municipalité de Saint-Jacques-le-Mineur ne s'engage aucunement à accepter la plus basse soumission, ni aucune autre soumission.

DONNÉ à Saint-Jacques-le-Mineur, Québec, ce 28<sup>e</sup> jour du mois de mars 2022.

Je, soussignée, Isabelle Arcoite, directrice générale et greffière-trésorière certifiée sous mon serment d'office, avoir publié l'avis public ci-haut en affichant une copie à chacun des endroits désignés par la municipalité ainsi que dans le journal local distribué à chaque porte, entre 8h00 et 22h00, le 28 mars 2022.

Isabelle Arcoite  
Directrice générale et greffière-trésorière